

33) – Pourvoir en cassation formée sur le jugement du 26 octobre 2006.

33

En provenance de :

Présentation le :

Distribution Je

Signature du destinataire

RCS PARIS 356 001 008

~~COUR DE CASSATION~~

ARRIVÉ L

22 MAI 2007

SERVICE COURRIER

COUR DE CASSATION
ARRIVE LE

21 MAI 2007

008 SERVICE COURRIER

RECOMMANDÉ :
~~AVIS DE RÉCEPTION~~

AMBIENT RECEPTION

Numéro de l'envoie : RA 30 065 778 4 FR



ERAH



RRIER Done on the 1st 1977

cel 215 H.H. de Moulde
250 Avenue Bois de la
82033 Moulde

Verdure André ~~Douche~~

BT: 11773 cell 215

14 de Montauban

50 Rue Sébastien

2033 Montauban.

Une recommandée

1^o RH-30065778 4FR.

Montauban le 18 Mai 2007

M^{me} Ma, De Grieffier en Chf.
Greffé civil à la
Cour de cassation
5 Avr. de l'horloge.

75000 Paris.

Monsieur, Madame,

Je vous ai sollicité pour emmagasiner 3 pouvoirs
de cassation et je vous ai envoyé lors des deux
éanciennes à l'emmagasinement au titre de l'act
l'indication que l'Etat français se doit, dans
le pris le 14-2-06 et aux ressources pour faire
miser mes voies de recours par un avocat à
sur de cassation et au titre de l'U.G.

Les pouvoirs étaient sur les jugements suivants

- jugement du 29 juillet 2006.

- jugement du 26 octobre 2006.

- jugement du 21 décembre 2006.

Et concernant une affaire de saisie immobilière,
négociée faite en violation d'entre les règles
le droit dans une affaire n'opposant avec la
BAADERBANK, profitant que je sois détenu po
pu par force et usage de force oblige des juges
en violation des articles 14-15-16 du nouveau
code de procédure civile.

J'ai des références rappelant ces 3 dossiers.